

MON RENDEZ-VOUS ENGIE POUR LES PROS

Vous pouvez bénéficier de conseils personnalisés pour mieux gérer votre contrat d'électricité

**J'agis
avec
ENGIE**

Le service



Mon Rendez-vous ENGIE pour les Pros

Grâce à une mise en relation gratuite avec un **conseiller qualifié**, vous accédez à des **conseils personnalisés** sur votre contrat d'électricité et vos consommations, en fonction de votre situation et vos attentes.

Les avantages

ENGIE vous accompagne tout au long de votre contrat d'électricité



Conseils sur la gestion de votre contrat et possibilité d'optimisation selon votre situation



Aide à la **compréhension de votre facture**, de la situation de vos comptes...



Renouvellement de votre contrat :
Explication des nouveaux prix et évolution vers une offre plus adaptée selon le contexte de marché.



Selon votre profil client, possibilité de vous présenter des offres de services liés à la **transition énergétique**



Avoir des informations sur le **contexte de marché**, les dispositifs d'aides ...



Possibilité d'échanger avec votre Conseiller sur les économies d'énergie pour une **meilleure maîtrise de votre consommation**

LES MODALITÉS PRATIQUES

Comment bénéficier du service ?

> **Service gratuit réservé aux clients ENGIE Professionnels**, avec une Puissance Souscrite inférieure à 250 kVA, à date anniversaire de leur contrat d'électricité*

* nécessite d'avoir un contrat de fourniture d'électricité actif, avec au moins 1 an de consommation

> **Prise de rendez-vous à votre convenance depuis votre Espace Client** au cours du mois «anniversaire» de votre contrat (Vous serez prévenu par email).

> **Appel possible d'un Conseiller Professionnel ENGIE une fois par an** (entretien téléphonique d'une durée moyenne de 15 minutes en fonction de vos disponibilités entre 8h30 et 18h00).

Conseils d'économies d'énergie

ENGIE vous accompagne dans la mise en place d'actions concrètes dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie. Conseils concrets, témoignages de professionnels, fiches détaillées sur les équipements disponibles sur notre site internet :

<https://pro.engie.fr/economies-d-energie/conseils-et-actus>.



Votre Bilan gratuit et personnalisé :
<https://pro.engie.fr/MonBilanPerso>

- Questionnaire réalisable en ligne en moins de 10 minutes.
- Bilan envoyé par e-mail préconisant des conseils adaptés à votre situation et informant des aides financières associées.

Guide explicatif de votre facturation

Consultez notre module dynamique d'explication de votre facture d'électricité et/ou de gaz naturel, disponible en ligne sur notre site internet :

<https://pro.engie.fr/faq/factures-paiements/votre-facture/comprendre-facture>.

Un **guide «explication de la facture»** est également téléchargeable en pdf sur la même page ou directement sur le lien : <https://pro.engie.fr/guide-facturation>. Vous trouverez les réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur vos factures : leur contenu, les modes de paiement et les rythmes de facturation. Des conseils sont aussi mis à votre disposition afin d'optimiser votre budget d'énergie.